- Alternance
- RNCP Niveau 7
- Code RNCP : 35280
- 2 ans

Mastère européen Management et stratégie d'entreprise

PRÉSENTATION

La double certification vous permet d'acquérir à la fin de vos années de Mastère : le Mastère européen Management et stratégie d'entreprises ainsi que la Certification professionnelle RNCP « Manager des organisations ».
Dans un contexte concurrentiel où la mondialisation et la transformation digitale bouleversent les sphères de notre société, les organisations font face à de nombreux défis qui nécessitent plus de flexibilité et une évolution des pratiques managériales afin de s'adapter à un marché en perpétuelle mutation.
Le titulaire du mastère contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de son entreprise en matière de développement commercial, marketing, financier et structurel en tenant compte des ressources et de l'écosystème économique. Il intervient notamment dans les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, démarche qualité, …) selon les finalités attendues.

PRÉREQUIS

Le mastère européen management et stratégie d'entreprise est accessible de préférence aux étudiants ayant validé un diplôme de niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC), leur ayant permis d'acquérir 180 crédits ECTS

MÉTHODES

Les méthodes mobilisées incluent un face-à-face pédagogique, des mises en situation répétées, une participation active, des exercices pratiques et des outils d'analyse. Les apports méthodologiques sont illustrés par des exemples puis appliqués en situation pour favoriser l'apprentissage efficace.

MODALITÉS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Étude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du diplôme est soumise aux modalités d'examen.

DÉBOUCHÉS

L'activité de ce métier s'exerce à la direction d'une entreprise dont l'effectif est compris entre 10 et 250 salariés avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, un centre de profit ou un département dans une plus grande structure dans ses différentes dimensions (organisationnelle, humaine, commerciale, etc.), dans tous les secteurs.

MÉTIERS

- Directeur général de filiale
- Directeur membre du comité de direction
- Directeur d'unités opérationnelles au niveau unitaire, régional, national ou mondial
- Directeur général adjoint / Directeur adjoint
- Gérant
- Directeur de service, département, unité, d'agence
- Directeur de projet / Manager de projet
- Directeur du développement
- Directeur des ventes
- Manager des organisations
- Manager international

VOIES D'ACCÈS

• Alternance :
- Statut salarié.e en contrat de professionnalisation
- Statut salarié.e. en contrat d'apprentissage

• VAE nous consulter

RYTHME

• 1 semaine en centre de formation

• 3 semaines en entreprise

DURÉE

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• 1470 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

• 1470 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

PROGRAMME

• Culture générale d'entreprise

• Gestion des ressources humaines et des organisations

• Environnement international et stratégie d'entreprise

• Pratique professionnelle

• Les entreprises, la concurrence et l'Europe

• Langue vivante européenne

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE COORDINATEUR DE LA FILIÈRE :
Il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.
Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF :
Il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS TECHNIQUES :
Ils sont experts dans leur domaine d'intervention.

LE RÉFÉRENT HANDICAP :
Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien.
Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

COÛT FORMATION

En Alternance, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.
L'étudiant n'a aucun frais.
Ni frais de dossier, ni frais de scolarité.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR
Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Contact :

contactchambery@cifep.fr
04 80 81 98 30

CIFEP Chambéry
256 rue François Guise
73000 Chambéry

www.cifep.fr

Plus d'infos
sur notre site internet :